



**Décision n° 2015-DC-0519 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 27 août 2015  
relative à la modification de la composition du comité scientifique auprès  
de l'Autorité de sûreté nucléaire**

L'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment le titre IX de son livre V ;

Vu la décision n° 2014-DC-0438 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 8 juillet 2014 relative au comité scientifique auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de Mme Marie-Pierre COMETS, en tant que membre du comité scientifique auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire, à compter du 25 mars 2015.

**Article 2**

Sont nommées membres du comité scientifique auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire à compter du 20 mai 2015 et jusqu'au 17 juillet 2018 inclus :

Mme Catherine LUCCIONI  
Mme Christelle ROY

**Article 3**

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée en français et en anglais au *Bulletin officiel* de l'ASN.

Fait à Montrouge, le 27 août 2015.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire\*,

*Signée par*

Pierre-Franck CHEVET

Philippe CHAUMET-RIFFAUD

Jean-Jacques DUMONT

Margot TIRMARCHE

*\*Commissaires présents en séance*